

## **ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD**

**JEUDI 30 AVRIL 2026, À L'ÉGLISE, À 18 H 00**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Confirmation de la notification de l'avis de convocation;
3. Acceptation de l'ordre du jour;
4. Adoption du règlement n° 951 abrogeant le règlement n° 889 relatif à l'accès aux plans d'eau, à la mise à l'eau et au lavage obligatoire des embarcations quant à la protection des plans d'eau;
5. Adoption du règlement n° 952 établissant la tarification des biens et services municipaux pour les années 2026 et suivantes;
6. Adoption du règlement n° 953 abrogeant le règlement n° 895 et édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux;
7. Nominations au comité pour la protection des plans d'eau;
8. Autorisation de délivrer des constats au nom du DPCP;
9. Appui au projet « Sommet des Laurentides »;
10. Période de questions portant sur les sujets prévus à l'ordre du jour;
11. Levée de la séance.